

CONCOURS DE LA "REVUE PLEYEL"

Nous avons le plaisir d'annoncer que le premier prix du Concours de la "Revue Pleyel" est gagné par Mme Maurice Hewit, femme du sympathique violoniste. La suite du résultat sera donnée dans le prochain numéro.

LES ROULEAUX DE DANSES "PLEYELA"

La magie du Jazz communique une belle fièvre à la musique du monde entier. Il n'est presque pas un compositeur de mérite qui, volontairement ou non, ne cède présentement à l'attrait de la musique syncopée. Une telle séduction n'est comparable qu'à celle que les Tziganes ont exercée naguère sur Liszt, sur Brahms, sur les Cinq Russes et, par eux, sur nos musiciens français.

Malheureusement pour demeurer à la portée des exécutants les plus médiocres, la musique américaine est offerte au public sous forme d'arrangements pour le piano, simplifiés à l'excès, généralement tronqués et affadis. On enlève ainsi aux fox-trott et aux blues le meilleur d'eux-mêmes : leur couleur et leur prestigieuse vie rythmique. Certes, il n'est pas donné à tout le monde d'égaliser un Wiener ou un Doucet, mais où la meilleure volonté des pianistes échoue, l'instrument automatique doit triompher.

Une telle musique procède plutôt par brusques variations d'intensité que par nuances expressives. Le piano automatique qui peut jusqu'à un certain point nous en restituer le relief et la couleur, sait en reproduire les plus complexes mouvements avec une fidélité qui est proprement incomparable.

Juxtaposition de la fantaisie fugace et de la régularité absolue, folie dans l'ordre, un piano automatique comme le *Pleyela* a les moyens de réaliser tout cela avec une précision qu'aucun jeu humain ne saurait atteindre.

Ce jeu du caprice et de l'emporte-pièces, cette intime collaboration de l'homme avec la machine, ouvrent le champ à un plaisir musical dont il serait vain de contester le prix.

ROLAND-MANUEL,

Il serait superflu de rien ajouter à ces quelques lignes si pénétrantes et si vraies du grand critique musical qu'est Roland-Manuel. Ce sont bien les préoccupations qu'il exprime qui ont déterminé Pleyel à éditer une série de rouleaux de danse.

Ce sont bien les idées artistiques qu'il précise qui ont présidé à leur conception et à leur exécution.

Les trente rouleaux qui viennent de paraître, appartiennent tous au répertoire de Francis Day. C'est-à-dire que ce sont tous de ces mélodies heurtées et un peu nostalgiques dont les grands orchestres américains ont propagé la vogue. La sélection de Francis Day est pour le public français la meilleure des références.

Tous les artistes qui ont entendu les orchestres américains ont été véritablement enthousiasmés. Certains disques rendent assez fidèlement les fantaisies de rythme et de timbre. Mais le malheureux pianiste est réduit à la musique gravée, qui n'offre, si on se contente de jouer ce qui est écrit, qu'un reflet bien vide et bien pauvre de cette musique spéciale. C'est précisément, dans ce domaine, où la musique gravée et les dix doigts de l'exécutant amateur, n'offrent que des moyens trop limités que la musique perforée avec l'enregistrement des virtuoses et les 88 doigts du *Pleyela*, trouvent une de ses plus fertiles applications.

Pleyel a fait appel aux deux musiciens les plus qualifiés, qui sont en même temps les deux exécutants les plus extraordinaires : Jean Wiener et Camille Doucet. Leur travail a été double : leur improvisation s'est peu à peu fixée en une adaptation originale qu'ils ont ensuite enregistré avec une incomparable virtuosité.

Les rouleaux de danse *Pleyela*, du type Standard, 88 notes, offrent donc, aussi bien par le choix des œuvres que par la réalisation et l'enregistrement, une qualité artistique, une sûreté musicale, jusqu'alors inconnues dans ce domaine particulier. Jusqu'ici les musiciens avaient beau jeu pour ignorer ou mépriser la musique de danse, la taxer de vulgarité et de pauvreté. Pleyel, dont le nom seul est une caution artistique, leur démontre, grâce à la collaboration de Doucet et de Wiener que le charme particulier du Jazz si cher à la génération moderne, peut être rendu sensible à tous. Nous ne pouvons que conclure avec Roland-Manuel : " C'est un plaisir musical dont il serait vain de contester le prix ".